

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du C.C.A.S

L'an deux mille vingt-quatre le 18 décembre à dix-huit heures quinze, le conseil d'administration du C.C.A.S. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Rosy CHAMAYOU, Vice-Présidente du CCAS.

Date de convocation : 12 décembre 2024

Présents – Madame Rosy CHAMAYOU, Vice-Présidente, et Mesdames et Messieurs Antoine PEREZ, Jean-Marc LHERMET, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Virginie SUATON, Béatrice HUEHN, Rénalde MORET, Henri DURUZ, José BORRUEL et Geneviève PETITJEAN formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé – Madame Catherine BASTARD, Nicole GARD, Marc KRIEGER.

Procuration : 3

Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Catherine BASTARD.

Mme Geneviève PETITJEAN a reçu procuration de Mme Nicole GARD.

M. Antoine PEREZ a reçu procuration de M. Marc KRIEGER.

Secrétaire de séance : Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL

Nombre de conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 3

Votant : 13

Pour : 13

Contre : 0

ACCEPTATION DE DONS EN FAVEUR DU CCAS

Sur proposition de Madame la Vice-Présidente,

INFORME l'assemblée que le CCAS a reçu un chèque de 200 € et 200 € de liquidité d'administrés de Veigy-Foncenex, afin de soutenir les actions du CCAS.

DÉCIDE d'accepter les dons au profit du CCAS de Veigy-Foncenex.

VU le code de l'action sociale et des familles ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE le chèque de 200 €, ainsi que la liquidité de 200 €, pour un montant total de 400 € au profit du CCAS.

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex, le 18 décembre 2024.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 24 DEC. 2024

Publié, Affiché ou notifié le : 24 DEC. 2024

La Vice-Présidente – Rosy CHAMAYOU



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 18 décembre 2024

La Vice-Présidente – Rosy CHAMAYOU

Le secrétaire de séance – Maria-Hélène DE SIEBENTHAL